

Le 19 juillet 1772 - Poivre à Le Monnier

[Cette lettre fait partie de la correspondance de Louis-Guillaume Le Monnier conservée à la Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle. Elle a été transcrite par Yves Laissus dans son étude *Note sur les manuscrits de Pierre Poivre conservés à la bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle*.1970.]

[19 juillet 1772. Poivre à Le Monnier. Succès d'une deuxième expédition d'épices grâce à Provost. Il apporte pour Trianon deux plants de géroflier et des noix germées de muscadier.]

===

A l'Isle de France, le 19 juillet 1772.

Par le *Gange*.

M. Provost, Monsieur, qui passe en France sur le vaisseau le *Gange* porte deux très beaux plants de géroflier et une petite caisse de noix muscades germées ou propres à germer qui sont destinés pour le jardin de Sa Majesté à Trianon. Ce commissaire de la Marine qui avait si bien réussi à la première importation que j'avais fait faire dans nos îles des plants des deux épiceries fines, vient d'en faire une seconde beaucoup plus considérable sans comparaison et plus heureuse que la première. Mon objet a été d'assurer avant mon départ et contre tous les événements la possession que j'avais déjà procurée à ces colonies : la culture des épiceries fines et le commerce qui en sera la suite. M. Provost vous racontera, Monsieur, les détails de ses opérations et les précautions que j'ai prises pour en assurer le succès. Vous serez charmé de le connaître, et vous vous intéresserez sûrement à un citoyen de mérite qui vient de rendre des services aussi distingués.

Je souhaite bien que les plants et les graines que vous a portés M. de Cossigny, parti sur le vaisseau le *Mars* le 4 avril dernier, vous soient arrivés en bon état.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Poivre.

M. Lemonier [Le Monnier], 1er médecin de S.M., à la Cour.

* * *